

Le 6 juillet 2015

Communiqué de Presse

Le livret A à la croisée des chemins

Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne

Christian Noyer, Gouverneur de la Banque de France est en fin de mandat et se lâche un peu. Il a ainsi demandé de manière très nette une baisse du taux du Livret A. Sa révision est prévue le 1^{er} août et est conditionnée au taux d'inflation de juin publiée le 15 juillet. « *Il est hors de question que le taux ne baisse pas au cours de l'année* », a expliqué M. Noyer lors d'une conférence de presse.

Ce taux est actuellement fixé à 1 %, soit son niveau historique le plus bas. Compte tenu de l'inflation, le taux devrait être baissé au minimum à 0,75 %.

Pour justifier sa demande, le Gouverneur de la Banque de France a relevé lundi que la rémunération actuelle du Livret A est contraire à la philosophie de la Banque centrale européenne (BCE) qui agit pour favoriser la reprise de l'activité économique en Europe. *"Nous sommes dans une période où la BCE met en place des moyens considérables pour faire redémarrer l'économie et remonter l'inflation vers notre objectif. Donc il n'est pas acceptable que l'épargne réglementée soit un obstacle de plus en plus fort à cette évolution* », a dit Christian Noyer.

Par ailleurs, le taux actuel du Livret A génère le logement social. Selon le gouverneur de la Banque de France, le surcoût estimé pour 2014 de la rémunération avantageuse du Livret A par rapport aux conditions de marché correspond ainsi à la construction d'environ 5 000 logements.

Le Gouvernement aura du mal à suivre ces recommandations. En effet, le taux du Livret n'obéit pas qu'à sa formule. Le taux du Livret A est éminemment politique. Or, nul n'ignore que des élections régionales sont prévues pour le mois de décembre. La France compte plus de Livrets A (plus de 60 millions) que d'électeurs; il est peu probable que le Gouvernement prenne le risque de démoraliser les épargnants dits populaires. L'autre argument en faveur du statu quo vient de Grèce. Le résultat du référendum a prouvé que le courage ne paie pas électoralement. Le passage en-dessous de la barre de 1 % de rendement serait une première et marquerait une rupture pour de nombreux Français. Le Gouvernement prendrait prétexte que l'inflation devrait progressivement revenir autour de 0,6 % ce qui pourrait justifier le maintien à 1 %.

Si le Gouvernement s'alignait, ce qui est peu probable, sur les recommandations du Gouverneur, la décollecte du Livret A s'accélérerait et dépasserait un milliard d'euros par mois. Pour mémoire, la décollecte nette du Livret a atteint 6,13 milliards d'euros en 2014 et

2,32 depuis le début de l'année. Une baisse du taux serait une économie pour la Caisse des Dépôts qui doit rémunérer une épargne qu'elle place à court et qui donc ne lui rapporte rien.

L'évolution du taux du Livret A

Date	Taux
1er janvier 1960	3,25 %
1er janvier 1966	3,00 %
1er janvier 1968	3,50 %
1er juin 1969	4,00 %
1er janvier 1970	4,25 %
1er janvier 1974	6,00 %
1er janvier 1975	7,50 %
1er janvier 1976	6,50 %
16 octobre 1981	8,50 %
1er août 1983	7,50 %
16 août 1984	6,50 %
1er juillet 1985	6,00 %
16 mai 1986	4,50 %
1er mars 1996	3,50 %
16 juin 1998	3,00 %
1er août 1999	2,25 %
1er juillet 2000	3,00 %
1er août 2003	2,25 %
1er août 2005	2,00 %
1er février 2006	2,25 %
1er août 2006	2,75 %
1er août 2007	3,00 %
1er février 2008	3,50 %
1er août 2008	4,00 %
1er février 2009	2,50 %
1er mai 2009	1,75 %
1er août 2009	1,25 %
1er août 2010	1,75 %
1er février 2011	2,00 %
1er août 2011	2,25 %
1er février 2013	1,75 %
1er août 2013	1,25 %
depuis le 1er août 2014 : 1 %	

Contact presse :

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

slegouez@cercledelepargne.fr